

Orientations budgétaires
Intervention de Jean-Michel Guérineau

Monsieur le Président, cher-es collègues,

Je voudrais apporter des réponses très concrètes à notre collègue Véronique Fenoll puisque vous avez bien voulu me charger de mission sur la question du vélodrome de Bourges et de la Région Centre et que je travaille sur ce dossier, je dirais en étroite collaboration, je pourrais même dire en tandem avec François Dumon, puisque le tandem était une des disciplines très usitées sur la piste il y a quelques années et peut-être le redeviendra-t-elle au vélodrome de Bourges avec le duo que nous formons avec François Dumon sur ce dossier.

Simplement pour répondre très rapidement à l'intervention de notre collègue, l'insertion du vélodrome dans le site, je crois qu'il est important que sur ce site de Bourges que nous connaissons bien l'un et l'autre, que à la fois le CREPS et l'ensemble de ces équipements puissent vivre le mieux possible et se développer le mieux possible, c'est un enjeu majeur, François l'a rappelé tout à l'heure, pour Bourges, pour le département et pour notre région et que l'écoquartier qui est en devenir puisse lui aussi vivre de la meilleure façon possible.

Nous avons eu une rencontre François Dumon et moi avec le maire de Bourges sur ce dossier pour regarder un peu les questions de très près. Les services de la région et les services de la ville, de l'agglomération travaillent en collaboration sur ce dossier depuis, et les choses avancent d'une manière positive.

Je crois que la meilleure réponse qui peut être apportée à notre collègue, sans aucune polémique, c'est l'exemple du CREPS.

Le CREPS de Bourges et de la Région Centre est le seul CREPS de France qui a une ouverture comme il l'a sur son quartier, sur sa ville et sur son département et la région, et qui est utilisé au-delà, parce que le CREPS s'est d'abord un équipement fait pour le sport de haut niveau, fait pour la formation et qui est un équipement qui est largement utilisé, avec des conventions d'ailleurs avec la ville, avec le département, avec la région évidemment qui en est propriétaire et gestionnaire.

L'utilisation du CREPS et son ouverture, je dirais sur la vie locale et sur la vie départementale est tout à fait exemplaire et quasiment unique en France et on peut penser qu'il faut considérer aujourd'hui le vélodrome comme à la fois un atout pour un véritable pôle de dimension nationale demain, en direction du cyclisme mais aussi comme un des équipements supplémentaires du CREPS, François Dumon l'a très bien dit tout à l'heure, et qui sera géré à l'image de la gestion du CREPS aujourd'hui, avec son ouverture évidemment aux clubs, aux comités départementaux, à la Ligue, mais aussi je dirais aux pratiquants d'une manière générale.

Et pour compléter, je dirais, cette argumentation, vous savez qu'il s'est déroulé, il y a quelques jours, l'épreuve cycliste Paris-Bourges, que le parrain de cette épreuve était Bernard Hinault.

J'ai pu converser avec lui à plusieurs reprises et nous avons discuté du projet de vélodrome.

C'est tout à fait l'option et l'orientation que lui souhaitait et que le monde du cyclisme souhaite, c'est-à-dire une véritable ouverture au public et au grand public de ce type d'équipement.

Nous allons aller, puisque la commission permanente nous a donné mandat vendredi dernier, avec François Dumon à Aigle, qui a un vélodrome international qui fonctionne bien, qui est le siège du UCI et nous allons là aussi rencontrer, je dirais, des spécialistes de ce domaine qui permettront d'avoir à la fois une vision sur l'utilisation multidisciplinaires d'un tel équipement, qui est d'abord à destination du cyclisme mais qui peut l'être à destination d'autres disciplines et puis sur son ouverture sur l'extérieur.

Voilà les compléments et informations que je souhaitais donner en réponse à notre collègue, en vous remerciant.